



**HAL**  
open science

## La relocalisation de l'agriculture : entre dimension spatiale et représentations des acteurs. Le cas des circuits courts collectifs

Julien Frayssignes, Michaël Pouzenc, Valérie Olivier-Salvagnac

### ► To cite this version:

Julien Frayssignes, Michaël Pouzenc, Valérie Olivier-Salvagnac. La relocalisation de l'agriculture : entre dimension spatiale et représentations des acteurs. Le cas des circuits courts collectifs. Développement durable et territoires, 2021, 12 (1), 21p. 10.4000/developpementdurable.18584 . hal-03323988

**HAL Id: hal-03323988**

**<https://hal.inrae.fr/hal-03323988>**

Submitted on 23 Aug 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



## Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 12, n°1 | Mai 2021

Collectifs agricoles

---

# La relocalisation de l'agriculture : entre dimension spatiale et représentations des acteurs. Le cas des circuits courts collectifs

*The relocation of agriculture : between spatial dimension and stakeholder's representations – the case of collective agri-food networks*

Julien Frayssignes, Michaël Pouzenc et Valérie Olivier-Salvagnac

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/18584>

DOI : [10.4000/developpementdurable.18584](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18584)

ISSN : 1772-9971

### Éditeur

Association DD&T

Ce document vous est offert par INRAE Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement



### Référence électronique

Julien Frayssignes, Michaël Pouzenc et Valérie Olivier-Salvagnac, « La relocalisation de l'agriculture : entre dimension spatiale et représentations des acteurs. Le cas des circuits courts collectifs », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 12, n°1 | Mai 2021, mis en ligne le 26 mai 2021, consulté le 23 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/18584> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18584>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 août 2021.



*Développement Durable et Territoires* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

---

# La relocalisation de l'agriculture : entre dimension spatiale et représentations des acteurs. Le cas des circuits courts collectifs

*The relocation of agriculture : between spatial dimension and stakeholder's  
representations - the case of collective agri-food networks*

**Julien Frayssignes, Michaël Pouzenc et Valérie Olivier-Salvagnac**

---

*Les auteurs tiennent à remercier les deux évaluateurs anonymes pour leur lecture attentive et leurs remarques constructives qui ont permis d'améliorer cet article.*

- 1 L'évolution contemporaine de l'agriculture dans les pays industrialisés se caractérise par un foisonnement d'initiatives individuelles et collectives et un rapprochement entre producteurs et consommateurs (Lamine et Chiffolleau, 2017). Désignées notamment par le concept d'« Alternative Agri-Food Network » (Ilbery *et al.*, 2005 ; Deverre et Lamine, 2010), ces initiatives renvoient à des réalités diverses comme les AMAP ou les magasins de producteurs (Pouzenc *et al.*, 2008). Bien que leur définition ne soit pas encore totalement stabilisée, on peut avancer que ces circuits modifient la relation entre producteurs et consommateurs. Ces nouvelles structures se différencient des AMAP, des marchés ou des systèmes de vente à la ferme par un renforcement de l'action collective, un recours plus marqué aux technologies numériques et ponctuellement par une présence accrue d'organismes d'accompagnement (coopératives, chambres d'agriculture).
- 2 Pour de nombreux auteurs, le développement de ces systèmes est aussi consubstantiel d'un processus de relocalisation de l'agriculture (Marsden *et al.*, 2000 ; Praly *et al.*, 2014). Celui-ci est notamment abordé à travers une redéfinition du lien social entre agriculteurs et consommateurs, mais aussi entre les agriculteurs eux-mêmes (Guiraud, 2016). De même, la relocalisation est également envisagée à l'aune des enjeux de transition agroécologique, désormais profondément ancrés dans le débat public.

Toutefois, en dépit de ces avancées, le concept même de relocalisation apparaît peu investi, et par conséquent peu éclairant sur les processus qu'il tend à décrire, en particulier les processus spatiaux.

- 3 L'article vise ainsi à questionner le concept de relocalisation et à proposer une première ébauche de formalisation scientifique, en mettant notamment l'accent sur les aspects productifs et sur la structure des circuits eux-mêmes. D'une part, il s'agit d'en cerner les tenants et les aboutissants dans la dynamique des systèmes alimentaires alternatifs. D'autre part, l'objectif est de mieux appréhender sa dimension spatiale, qui nous apparaît centrale pour mieux positionner le concept. L'article s'appuie sur une revue de la littérature scientifique portant sur les systèmes alternatifs issue de la sociologie anglo-saxonne comme francophone, mais aussi de la géographie rurale. La réflexion mobilise également une partie des résultats issus d'un projet de recherche financé par la Région Occitanie. Dans ce cadre, les enjeux de la relocalisation ont été abordés au travers d'entretiens semi-directifs effectués auprès d'acteurs de terrain engagés dans différentes démarches de circuits courts collectifs. Le travail de formalisation met ainsi en évidence une distinction entre une relocalisation « objective » (au sens de « mesurable »), fondée sur des dynamiques spatiales, et une relocalisation « subjective », vécue par les acteurs de terrain, prenant de ce fait en compte les contextes géographiques, historiques et sociaux dans lesquels elle se déploie. La confrontation entre les questionnements théoriques et le matériau de terrain permet en outre d'aboutir à une vision plus restrictive du concept, en particulier vis-à-vis des approches en termes de territorialisation.
- 4 Les cas d'étude servant de support à la réflexion sont structurés autour d'un certain nombre de circuits courts alimentaires sélectionnés du fait de leur caractère collectif (réseaux de vente en ligne, plateformes, magasins de producteurs). Ces structures ainsi que les formes de gouvernance qui y sont adossées participent à la recomposition du tissu agricole au sens large. Selon des modalités diverses, elles s'efforcent de s'adapter à un nouveau contexte concurrentiel et de répondre à un ensemble de nouvelles attentes en matière de préservation des ressources naturelles, d'équité sociale ou encore de rémunération des producteurs. En insistant en particulier sur leurs dynamiques spatiales, il s'agit d'interroger la pérennité de ces dispositifs quant à leur capacité à engendrer des alternatives durables au modèle dominant, tout en jouant un rôle structurant dans le développement des territoires ruraux.
- 5 Ainsi, après avoir explicité les aspects méthodologiques inhérents à la collecte de données, une première partie abordera la diversité du concept de relocalisation et montrera l'intérêt d'une formalisation accordant une place centrale aux aspects géographiques. Les résultats issus d'entretiens réalisés auprès d'acteurs de terrain permettront dans une seconde partie d'approfondir un des aspects de cette formalisation (la relocalisation vécue), puis de discuter plus largement du positionnement du concept dans un troisième temps.

#### Éléments de méthode

- 6 La revue de la littérature s'est fondée sur l'exploitation d'un corpus d'environ 50 articles scientifiques rédigés en langue anglaise et française dans des revues de sciences humaines et sociales entre 1990 et aujourd'hui. Ces articles ont été identifiés dans un premier temps grâce aux bases de données classiques (Cairn.info, Open Edition), puis par une recherche de proche en proche à partir des bibliographies des premiers articles. Dans les deux cas, les mots clés « relocalisation » (en français) et

« *relocation* » (en anglais) ont été privilégiés. Complétée par des sources institutionnelles et professionnelles, cette recherche a permis d'identifier les grandes dimensions du concept de relocalisation.

- 7 Concernant le matériau de terrain, le travail s'est inscrit dans le cadre d'un projet de recherche financé par la Région Occitanie, intitulé Cappap – Circuits alimentaires de proximité, les plateformes d'approvisionnement territorialisées<sup>1</sup>. Les objectifs du projet renvoyaient à deux axes principaux : d'une part, l'étude des trajectoires de circuits courts collectifs dits de seconde génération, notamment dans la capacité des acteurs (producteurs, collectivités territoriales) à s'organiser autour de ces réseaux, et, d'autre part, l'analyse de leur contribution à la relocalisation de la production et de la distribution alimentaires. Cappap a permis d'investiguer 17 structures situées dans l'ancienne région Midi-Pyrénées, renvoyant à trois concepts de circuits courts : les réseaux de vente en ligne tels que les drives fermiers ou La Ruche Qui Dit Oui !, les plateformes destinées aux professionnels (cantines, GMS, magasins spécialisés) et les magasins de produits locaux portés par des groupes coopératifs (Frais d'Ici, Les Halles de l'Aveyron).
- 8 Les dynamiques de relocalisation de l'activité agricole ont été envisagées à l'aune d'une analyse statistique et cartographique qui a permis d'éclairer les dynamiques spatiales de certains circuits courts. Le travail a été complété par une analyse du discours relatif à la relocalisation produit par les acteurs engagés dans les différents circuits courts collectifs. Présenté ci-après, ce second volet a été mis en œuvre à travers 74 entretiens semi-directifs menés auprès du ou des gestionnaires de l'ensemble des structures étudiées (entretiens systématiques), puis d'un certain nombre de fournisseurs (cinq à sept selon les cas : agriculteurs et/ou artisans) sélectionnés selon des critères de diversité (type d'activité, ancienneté dans la structure, taille). Les entretiens ont permis d'aborder différentes dimensions de la relocalisation telle qu'elle était perçue par les acteurs et faisant en partie écho aux dimensions identifiées par la revue de la littérature : spatiale (impact sur l'activité productive et sur son organisation), sociale (aspects relationnels) et politique (articulation avec les collectivités territoriales).
- 9 Les informations collectées ont fait l'objet d'une analyse thématique visant à confronter les discours des différents enquêtés sur des thèmes similaires, puis d'une analyse de contenu afin de saisir et d'interpréter leurs points de vue, leurs représentations et leurs croyances relatives aux dynamiques de relocalisation de leur activité. Le traitement, puis l'interprétation des données se sont appuyés sur la référence à des verbatims, mais sans qu'une quantification spécifique de leur occurrence n'ait été mise en œuvre. Le contexte inhérent à leur formulation s'est ici avéré déterminant (Blanchet et Gotman, 2015).

## 1. Les circuits courts collectifs : consubstantiels d'une relocalisation de l'agriculture

- 10 Dans les pays industrialisés, le développement déjà ancien des circuits courts alimentaires ne s'est pas démenti au cours de la période récente. Ce que l'on pouvait au départ considérer comme des démarches marginales tend à étendre son influence sur l'activité agricole et alimentaire comme dans les pratiques des consommateurs (Holloway et Kneafsey, 2000 ; Marsden *et al.*, 2000 ; Goodman, 2004 ; Deverre et Lamine,

2010 ; Praly *et al.*, 2014). En France, les circuits courts tels que définis par le ministère de l'Agriculture concernaient en 2010 environ un agriculteur sur cinq et un maraîcher sur deux, et représentaient 7 % des achats alimentaires (Barry, 2012). Cette situation se double d'une importante diversification de leurs formes productives et commerciales. Les systèmes de vente directe et d'AMAP ont ainsi vu l'émergence de structures plus collectives (magasins de producteurs, points de vente collectifs), puis de systèmes adossés aux nouvelles technologies (drives fermiers). Ce renouvellement permanent est une autre caractéristique de la dynamique suivie par les circuits courts alimentaires, comme en témoigne l'expression de circuit de deuxième génération (Maye, 2013).

- 11 Le volume des recherches en sciences humaines visant à appréhender ces dynamiques atteste également de ce foisonnement. La littérature scientifique a mis en avant les principales caractéristiques inhérentes aux systèmes ou circuits alimentaires : ceux-ci peuvent être alternatifs (Goodman, 2003), courts (Renting *et al.*, 2003), locaux (Sonnino, 2007), de proximité (Praly *et al.*, 2014) ou territoriaux (Rastoin, 2015). Les travaux portant sur les circuits courts ont donné lieu à de multiples avancées. La nécessité de rendre compte de la diversité et du périmètre en perpétuelle redéfinition des circuits courts a ainsi permis la construction de typologies fondées sur des critères relationnels (Renting *et al.*, 2003) ou en fonction du nombre d'intermédiaires. Par ailleurs, le fonctionnement même des circuits courts transforme en profondeur les relations entre producteurs et consommateurs, et par là même les rapports de force au sein des filières (Deverre et Lamine, 2010). Dans les pays anglo-saxons notamment, de nombreuses études de cas ont ainsi permis de revisiter les approches en termes d'encastrement des relations sociales (Hinrichs, 2000 ; Sonnino, 2007). En France, les travaux sur les circuits courts se sont davantage orientés vers l'analyse de la coordination des acteurs (Olivier et Coquart, 2010) et de l'établissement de liens de confiance, en particulier à l'aune du concept de proximité (Praly *et al.*, 2014).
- 12 Le volet relationnel des circuits courts se double d'un volet que l'on pourrait qualifier de productif, non plus centré sur les acteurs, mais sur les produits eux-mêmes. Ainsi, le caractère multiforme des circuits courts a conduit les chercheurs à renouveler les questionnements autour de la qualification des produits alimentaires et à faire de ces systèmes dits alternatifs le pivot d'un *quality turn* (Goodman, 2003), lui-même inscrit dans un nouveau paradigme de développement rural durable (Van Der Ploeg *et al.*, 2000 ; Marsden *et al.*, 2000). Le processus de qualification des produits s'enrichit ainsi de nouvelles dimensions, où le lien social et la confiance interpersonnelle jouent un rôle primordial.
- 13 Au-delà de ce foisonnement, les travaux visant à décrire et comprendre les circuits courts semblent s'accorder sur un point : la propension de ces systèmes à contribuer à une relocalisation de l'agriculture. Envisagée de façon provisoire comme le rapprochement entre les activités de production et de consommation, la relocalisation de l'agriculture symbolise parfaitement le caractère alternatif des circuits courts. En opposition à une agriculture globalisée et industrialisée, déconnectée de son contexte géographique, la relocalisation s'inscrit au contraire dans un modèle fondé sur la re-création de liens entre agriculteurs et consommateurs (Selfa et Qazi, 2005). Plus largement, la relocalisation apparaît comme consubstantielle des circuits courts alimentaires. Cette consubstantialité va d'ailleurs au-delà de la seule sphère académique. En France notamment, les réseaux alternatifs de développement agricole<sup>2</sup> font fréquemment état de ce processus de relocalisation (Godet, 2012). Pour autant,

l'institutionnalisation croissante des circuits courts au travers des politiques publiques notamment (Guiraud, 2016) contribue à faire sortir la relocalisation de la seule sphère alternative et militante.

- 14 Le processus de relocalisation apparaît s'articuler autour de deux dimensions certes liées, mais distinctes : une dimension spatiale, qui renvoie à l'organisation des acteurs en termes géographiques, et une dimension sociale, qui touche à leurs interrelations (Guiraud *et al.*, 2014). Néanmoins, une fois posée cette capacité des systèmes alimentaires alternatifs à respatialiser et resocialiser l'agriculture (Renting *et al.*, 2003), une lecture des travaux visant à qualifier la relocalisation semble faire apparaître un relatif flou quant à sa définition précise. Cette formalisation insuffisante est particulièrement prégnante en ce qui concerne son volet spatial. La relocalisation semble en effet avoir été principalement investie à travers son acception sociale – et par là même relationnelle –, ceci au détriment du spatial. Par ailleurs, le caractère imprécis du concept s'explique également par la référence à de trop larges champs thématiques. Mobilisée à des fins multiples, la relocalisation se révèle finalement peu éclairante quant aux réalités qu'elle vise à appréhender.

### 1.1. « Social is beautiful » : l'insuffisante prise en compte du volet spatial de la relocalisation

- 15 La large place accordée à l'analyse des liens entre producteurs et consommateurs témoigne de l'importance de cette dimension sociale des circuits courts alimentaires. Dans cette optique, la relocalisation est avant tout relationnelle, elle va de pair avec le renforcement du rôle des réseaux d'interconnaissance et de la confiance. En France, les approches en termes de proximité organisée distinguent d'une part les interactions fondées sur l'appartenance à un même groupe social et d'autre part celles fondées sur la similitude, définie comme le partage de croyances et de valeurs communes (Bouba Olga et Grossetti, 2008). Lorsque ces interactions sont suffisamment formalisées, elles peuvent contribuer à l'émergence de règles visant à encadrer les activités de production et de distribution au sein des circuits courts. La relocalisation s'envisage dès lors à l'aune de la proximité institutionnelle (Mundler et Laughrea, 2016). En Grande-Bretagne et aux États-Unis, les travaux ont envisagé la prégnance sociale des circuits alternatifs au travers d'une implication accrue des consommateurs. Fondé sur des valeurs citoyennes et de démocratie alimentaire, cet engagement est le corollaire du rejet du modèle alimentaire conventionnel et s'appuie sur le renforcement des capacités des consommateurs à mieux penser leurs actes d'achat. De vertical l'encastrement des relations entre acteurs devient davantage horizontal, c'est-à-dire imprégné des conditions locales (Hinrichs, 2000 ; Higgins *et al.*, 2008).
- 16 Ce tropisme social apparaît problématique. Si la propension du courant de la proximité à évacuer parfois trop rapidement la dimension spatiale de ses analyses est avérée (Praly *et al.*, 2014 ; Guiraud, 2016), le volet spatial de la relocalisation semble avoir été la « victime » d'un débat sur le statut même du local dans la dynamique des circuits courts. Ce débat s'est notamment traduit par une forme de défiance vis-à-vis du local, faisant suite à une vision jugée trop idéalisée du terme. Qu'ils soient issus de la sphère scientifique ou militante, de nombreux travaux ont en effet été contestés du fait que ceux-ci étaient pensés en opposition trop frontale au modèle conventionnel fondé sur des filières génériques (Sonnino, 2007). Dans cette optique, la relocalisation s'inscrirait

comme un rempart face aux dérives de l'agriculture industrielle et globalisée (distanciation entre producteurs et consommateurs, injustice sociale, dégradation de l'environnement...). Cette vision dichotomique a été fortement critiquée par bon nombre de chercheurs, évoquant notamment une certaine réification du local (Hinrichs, 2000 ; Goodman, 2003). L'argument principal invoqué réside dans l'absence de lien avéré entre échelle locale et équité sociale : le local, loin d'une image romantique, peut au contraire se révéler un lieu propice aux relations inégalitaires. Ainsi, cette « apologie de la relocalisation » était susceptible de conduire à un repli localiste pouvant même servir de support à des politiques communautaires jugées dangereuses (Dupuis et Goodman, 2005 ; Olivier et Coquart, 2010).

- 17 C'est donc en partie par la remise en cause d'approches jugées trop clivantes entre modèles conventionnel et alternatif que ces mêmes chercheurs semblent avoir privilégié une lecture majoritairement sociale des circuits courts alimentaires. Ce faisant, ils ont eu tendance à minimiser l'importance de l'espace local dans son acception spatiale. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause les avancées incontestables de ces travaux dans la lecture des systèmes alimentaires de proximité ni même de discuter de l'étroite imbrication entre sphères sociale et spatiale. Il nous apparaît en revanche nécessaire d'avoir une approche plus spatialisée du local, qui demeure un phénomène complexe à saisir, mais tout aussi crucial dans la compréhension des circuits courts alimentaires.

## 1.2. La relocalisation : un concept « fourre-tout » ?

- 18 Considérés dans leur diversité, les circuits courts alimentaires cristallisent un large éventail d'enjeux. Le monde rural et agricole militant se saisit ainsi fréquemment de ce foisonnement d'initiatives locales comme d'autant de réponses aux dérives du modèle dominant. La relocalisation de l'agriculture est mobilisée pour des défis aussi divers que la lutte contre la précarité économique des agriculteurs, l'accès au foncier, la qualité nutritionnelle des aliments, l'impact environnemental de l'activité agricole ou encore l'atténuation des effets du changement climatique (Guiraud, 2016). D'aucuns estiment même que la relocalisation doit être envisagée comme un levier visant à réorganiser les maillons des filières agricoles et agroalimentaires. Cette approche volontariste appréhende la relocalisation comme une déconstruction des systèmes productifs et des marchés (Godet, 2016).
- 19 Les sciences sociales abordent également la relocalisation de l'agriculture par le prisme des bénéfices qu'elle est susceptible d'induire. Mundler et Laughrea (2016) pointent notamment la nécessité de considérer le bien-être des agriculteurs et les changements de pratiques. En ce sens, relocalisation et durabilité apparaissent intimement liées, en particulier dans les domaines sociaux et environnementaux (Marsden *et al.*, 2000). Cette diversité d'enjeux conduit finalement à un flou sémantique au sein duquel le concept reste fréquemment cantonné à des initiatives ponctuelles (collectives ou individuelles) sans être réellement défini quant à ses composantes ou ses principes. Il n'est d'ailleurs pas surprenant de retrouver les enjeux territoriaux également incorporés dans le champ de la relocalisation. En effet, le développement puis la structuration des circuits courts de proximité sont susceptibles d'engendrer des formes productives et organisationnelles allant au-delà du seul rapprochement entre producteurs et consommateurs. Sans nécessairement invoquer le concept de



relocalisation, des études de cas font état de logiques fondées sur des gouvernances élargies au sein desquelles les agriculteurs côtoient de multiples autres acteurs : distribution, restauration collective, tourisme, éducation, collectivités, mondes associatif et de l'économie sociale et solidaire (Guiomar, 2012).

- 20 Ce glissement de la relocalisation vers la territorialisation a fait l'objet de multiples propositions de formalisation. Dans la lignée des travaux sur les systèmes alimentaires territoriaux (Ghersin et Rastoin, 2010), Lamine et Chiffolleau (2012) envisagent ainsi la reconnexion de l'agriculture et de l'alimentation au travers du concept de système agri-alimentaire territorial. Bien qu'elle renvoie à des dynamiques bien plus larges (durabilité, tertiarisation, patrimonialisation), la reterritorialisation de l'agriculture telle qu'elle est invoquée par exemple par Rieutort (2009) intègre également la dynamique des circuits courts. En ce sens, le large spectre des bénéfices potentiels induits par la relocalisation peut être assimilé à des processus de construction de ressources spécifiques au sens de Courlet et Pecqueur (2013), que ces ressources soient liées aux effets de proximité ou aux caractéristiques des produits. Cette proximité constatée avec les travaux menés sur développement territorial renforce le concept en tant qu'enjeu de politique publique. Le soutien à l'émergence de circuits courts de proximité apparaît ici comme une étape vers le renforcement d'une autonomie alimentaire à l'échelle d'un territoire par la mobilisation de ses acteurs et la construction d'une vision partagée. La politique des Projets alimentaires territoriaux initiée en France à partir de 2015 en est d'ailleurs une bonne illustration.
- 21 Cette synthèse montre à quel point la notion de relocalisation peut être invoquée dans des registres différents. Ce constat, s'il prouve la richesse sémantique du terme, n'est pas sans conséquence sur sa portée heuristique et sa capacité à rendre compte des dynamiques à l'œuvre dans les espaces agricoles. Outre sa propension à surinvestir la dimension sociale au détriment du spatial, le concept de relocalisation semble avoir tendance à « déborder » sur la dimension territoriale de l'alimentation. C'est donc pour tenter de répondre à ce double phénomène de « sur-socialisation » et de « sur-territorialisation » que le présent article entend proposer une approche plus resserrée du concept en revenant sur ses fondements spatiaux.

### 1.3. Pour un retour aux fondements spatiaux de la relocalisation

- 22 Un retour en arrière sur la notion de relocalisation permet de mettre en évidence son caractère éminemment géographique. Avant de rendre compte des dynamiques agricoles, le terme a d'abord été mobilisé pour analyser les activités industrielles. Il est d'ailleurs intéressant de constater que relocalisation et délocalisation étaient alors des termes utilisés de façon indifférenciée pour désigner, en temps de crise, l'abandon d'un espace par des activités productives en recherche de meilleurs profits. En ce sens, les nouvelles configurations spatiales induites par ces processus s'opposent à une « localisation » originelle, fondée sur une proximité entre zones de production et de consommation (Brunet *et al.*, 1993). Si le paradigme de concentration spatiale des activités demeure dominant aujourd'hui encore, l'importance moindre des distances et des coûts de transport au profit de facteurs liés à l'organisation des acteurs économiques est une réalité déjà ancienne (Veltz, 1993). Cette évolution sémantique de la relocalisation semble s'être opérée sous l'impulsion des porteurs d'une vision altermondialiste de l'économie, qui se sont saisis du terme pour s'opposer aux conséquences négatives des phénomènes de délocalisation. En ce sens, la relocalisation

de l'économie dans son acception actuelle – et notamment de l'économie agricole et alimentaire – prend notamment la forme d'une réapparition des phénomènes de dispersion des activités (Talandier et Pecqueur, 2018).

- 23 C'est précisément dans l'analyse de la diversité de ces dynamiques productives que la relocalisation nous apparaît particulièrement féconde à mobiliser, en faisant notamment appel aux outils quantitatifs, statistiques et cartographiques (Guiraud *et al.*, 2014 ; Guiraud, 2016). Bien qu'indissociable des aspects sociaux et relationnels, le recours à une « géographie de la relocalisation » est susceptible de constituer une grille de lecture des circuits courts alimentaires et des multiples configurations spatiales que ceux-ci peuvent engendrer : effets de seuil, de gradient, d'attractivité, de densité, de volatilité, phénomènes de mobilités productives. À titre d'illustration, des études de cas mettent en évidence l'importance de la dimension foncière (Baysse-Lainé et Perrin, 2017 ; Godet, 2012), des aspects logistiques ou des pratiques spatialisées de commercialisation et de consommation (Praly *et al.*, 2014). Cette posture permet également de mieux prendre en compte l'influence du contexte géographique dans les modalités de diffusion des circuits courts alimentaires, à l'image du caractère urbain et périurbain des AMAP et de La Ruche Qui Dit Oui ! (Pouzenc et Frayssignes, 2020), ou de la proximité observée des points de vente collectifs vis-à-vis des petites villes et des bourgs ruraux (Pouzenc *et al.*, 2008). La question de la volatilité de certains types de circuits courts peut aussi être appréhendée au travers d'une approche spatiale, comme l'illustre l'important turnover observé dans le réseau des ruches (Pouzenc et Frayssignes, 2020). Au-delà des circuits courts enfin, il est également possible d'évoquer la question des emplois « non délocalisables » (Lebaude, 2004) ou plus largement les phénomènes de « rapatriement » d'une activité productive au sein d'une aire géographique délimitée, comme en témoigne la mise en place de l'AOC Rocamadour dans les années 1990 (Frayssignes, 2010).
- 24 En contrepoint de cette approche spatialisée, un second volet de la relocalisation renvoie à la prise en compte des processus à l'œuvre au travers des représentations des acteurs des circuits courts. Cette relocalisation que l'on pourrait qualifier de « vécue » envisage les composantes sociales et relationnelles évoquées précédemment non pas pour elles-mêmes, mais à l'aune de leur rapport à l'espace. Cette approche nécessite dès lors d'interroger de façon plus ciblée la prégnance des processus spatiaux dans les jeux d'acteurs, dans leurs pratiques et leurs représentations (Allaire, 2016). Globalement moins appréhendé par la littérature scientifique, c'est ce second volet qu'il s'agit de questionner désormais afin de faire émerger des dimensions complémentaires du concept de relocalisation et de consolider ainsi sa formalisation.

## 2. La relocalisation à l'épreuve des discours des acteurs des circuits courts collectifs

- 25 Sans prétendre à une quelconque représentativité statistique, les entretiens réalisés mettent nettement en lumière le caractère alternatif des profils des agriculteurs et fournisseurs interrogés. La jeunesse et la relative petite taille des exploitations sont ainsi des caractéristiques récurrentes. Généralement non issus du monde agricole, les interlocuteurs revendiquent les valeurs d'une agriculture paysanne fondée sur des considérations sociales et environnementales autant qu'économiques. En cela, ils sont une manifestation concrète du processus de foisonnement décrit en première partie.

Deux dimensions de la relocalisation vécue peuvent ainsi être distinguées : son ampleur variable et sa fragilité économique intrinsèque.

## 2.1. La relocalisation vécue : une ampleur variable

- 26 Les entretiens ont bien entendu fait clairement apparaître la dimension relationnelle. Les notions de lien social entre producteurs et consommateurs, d'isolement et d'appartenance à une communauté (Chiffolleau, 2012) ont ainsi été maintes fois abordées. Pour autant, les dynamiques économiques et productives ont également donné lieu à un matériau pertinent et exploitable au travers d'une lecture spatiale.
- 27 Vis-à-vis des attentes évoquées dans la première partie, les entretiens réalisés apparaissent en relatif décalage, étant donné qu'ils font état d'une ampleur perçue comme modeste des volumes de produits commercialisés. Faisant ainsi écho à un certain nombre de travaux (Baysse-Lainé et Perrin, 2017), nombre d'interlocuteurs interrogés considèrent ainsi que les circuits courts dans lesquels ils sont engagés – voire parfois les circuits courts considérés dans leur ensemble – génèrent une activité insuffisante pour être réellement structurante à l'échelle d'une région ou même d'un bassin de production plus restreint :
- « Les volumes sont trop faibles. Le problème pour le maraîchage c'est un trop faible chiffre d'affaires, c'est beaucoup de main-d'œuvre. Il faudrait développer des volumes plus importants pour que cela ait une incidence » (agriculteur) ;
  - « Il faudrait que les magasins fassent plus de ventes, on aimerait que ça génère davantage de volumes, mais pour l'instant, il n'y a pas de quoi se développer, ce n'est pas assez visible » (responsable de drive).
- 28 À cet égard, les témoignages recueillis expriment assez nettement le relatif pessimisme inhérent à la crise de l'agriculture française. Les circuits courts – qu'ils soient individuels ou collectifs – sont davantage envisagés comme une forme de soutien moral que comme un réel outil de développement :
- « Ça peut augmenter les revenus d'une petite exploitation, mais de là à sauver l'agriculture, je n'y crois pas. Quand je discute avec d'autres... L'agriculture se meurt, est-ce que cela peut réduire la baisse du nombre d'exploitations ? Je ne pense pas » (agriculteur) ;
  - « Aujourd'hui, la transformation pour le drive, ça bouche les trous, ça nous aide un peu à tenir. On avait l'impression qu'on était des moins que rien. Ça redonne un peu de courage » (agriculteur).
- 29 Si la propension des circuits courts collectifs à relocaliser réellement l'activité productive est considérée comme peu significative, les acteurs sont malgré tout conscients des bénéfices engendrés par ces nouvelles formes de commercialisation, bénéfices qu'ils perçoivent clairement à titre individuel : « Ça a augmenté un peu mes revenus et même ma qualité de vie, car j'ai pu dégager un peu de temps. Mon intégration dans le drive a permis de créer un débouché supplémentaire » (agriculteur). Plus précisément, il semble exister un consensus à propos de la capacité des circuits courts à aider au démarrage d'une activité lors de l'installation et à la construction d'un réseau commercial. Les objets étudiés apparaissent ainsi comme des systèmes économiques relativement sécurisés, permettant de garantir un revenu minimal : « J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de producteurs nouveaux, récemment installés, qui viennent parce que c'est un bon circuit de distribution quand on démarre, parce que c'est difficile de s'implanter dans un marché existant, avec les agriculteurs locaux déjà implantés et les grandes distributions. Moi, par exemple, ça m'a aidé à démarrer, ça m'a mis le pied à l'étrier » (agriculteur).

- 30 Enfin, en référence aux profils alternatifs évoqués plus haut, les discours recueillis font également état d'un rejet des organisations agricoles classiques – notamment coopératives – qui ne semblent plus en mesure aujourd'hui de remplir leur mission de valorisation :
- « On était déçus de tout, de l'environnement, de la conjoncture, des organismes qui doivent nous aider. Je pense que cela permet aux petites exploitations qui n'ont pas les moyens de survivre, avec une autre approche que ceux qui sont dans des notions de volume et de marge » (agriculteur) ;
- 31 « Ici, les seuls débouchés, c'est soit les coopératives, soit les petits marchés. Tout ce qu'on met en place c'est fait pour apporter quelque chose en plus à l'agriculteur, pas pour lui apporter un peu moins d'argent à la fin du mois. Les prix ne sont pas tirés vers le bas comme dans les systèmes coopératifs » (responsable de circuit court collectif).

## 2.2. La relocalisation vécue : des équilibres économiques fragiles

- 32 La perception de la relocalisation a aussi été interrogée à la lumière des emplois engendrés. L'observation des trajectoires des circuits courts collectifs fait ainsi état d'un dilemme récurrent dans la stratégie de développement. La recherche d'un équilibre financier et d'une taille critique apparaît souvent problématique. Concrètement, la croissance observée au démarrage nécessite assez rapidement des besoins supplémentaires en termes de personnel, mais dont la prise en charge financière s'avère délicate. Les acteurs interrogés – notamment les gestionnaires – identifient assez aisément ce plafond de verre difficile à briser : « *Le poste de Laure (prénom modifié) a été créé en partie par l'activité du drive et du magasin. Malheureusement, on n'a pas été capables de le maintenir en développant les ventes. C'est un peu le serpent qui se mord la queue : on a besoin d'un salarié parce qu'on a peu de temps pour les productions, par contre pour le financer il faut augmenter les volumes de ventes* » (gestionnaire).
- 33 Qu'ils soient liés à un volume d'activité insuffisant ou à des déficits de compétences (planification, commercialisation), les exemples de suppression d'emplois sont également avérés. Dans plusieurs autres cas étudiés, le caractère collectif des circuits courts engendre malgré tout une plus-value réelle du fait des phénomènes de concentration de l'offre, et aussi de leur force de frappe supérieure en matière de communication et de visibilité. La création d'emploi peut ainsi être significative pour répondre aux besoins en matière de logistique, de conditionnement ou de commercialisation. Cette plus-value apparaît comme une spécificité des circuits courts collectifs étudiés :
- « À chaque nouveau magasin des Halles de l'Aveyron créé, c'est entre 25 et 30 postes. L'objectif est de les pourvoir avec des personnes ayant bien sûr le savoir-faire, mais aussi originaires du coin » (gestionnaire) ;
  - « Dans le drive, cela a créé deux emplois, pour les deux personnes permanentes qui gèrent les plus gros points de vente. On a employé deux personnes en difficulté financière » (gestionnaire).
- 34 Enfin, si les processus de relocalisation sont jugés modestes en considérant une structure isolée, le caractère enchevêtré des différentes formes de commercialisation tend à accroître leur impact. Cet enchevêtrement est particulièrement visible dans la stratégie des agriculteurs, qui combinent différents circuits – individuels et collectifs, courts et longs – de façon systématique afin de préserver leur autonomie et d'éviter les phénomènes de dépendance : « *Les volumes sont à double tranchant, car il ne faut pas qu'ils deviennent trop importants. Par exemple, si l'un d'eux dit au magasin qu'il lui apporte 80 % de sa*

*production, il se met potentiellement dans une situation difficile. Apporter tant au magasin peut représenter un risque pour eux »* (gestionnaire). Là encore, cette autonomisation se réalise en rupture avec une agriculture classique considérée comme appartenant au passé. À la manière du processus d'*empowerment* décrit par ailleurs (Chiffolleau et Prévost, 2012), la relocalisation de l'activité consiste également en une extension de la maîtrise des différentes étapes de la filière, à l'échelle des ateliers collectifs comme des exploitations.

### 3. Discussion des résultats : la relocalisation des activités productives

- 35 Les données ainsi présentées permettent de préciser les contours du concept de relocalisation, en particulier vis-à-vis du flou sémantique évoqué dans la première partie.

#### 3.1. Pour un meilleur positionnement du concept : relocalisation et territorialisation

- 36 L'analyse du discours des acteurs de terrain engagés dans les circuits courts collectifs semble corroborer la nécessité de mieux différencier les concepts de relocalisation et de territorialisation. Ceux-ci différencient assez bien, d'une part, les dynamiques spatiales à l'œuvre (distribution spatiale des activités, volumes de production, emplois) et d'autre part les dynamiques territoriales, fondées sur un décroisement de l'activité productive vers d'autres sphères. En ce sens, la territorialisation de l'agriculture implique la prise en compte d'acteurs extérieurs à l'activité productive au sens strict (environnement, monde associatif, santé, tourisme, collectivités territoriales) dans le cadre de gouvernances alimentaires élargies (Duvernoy, 2018), ainsi que la prise en compte d'enjeux nouveaux, qu'il s'agisse de l'agroécologie ou du développement durable (Rieutort, 2009).
- 37 Sur les différents terrains étudiés, les phénomènes de territorialisation tels que définis ici sont avérés (en lien avec les thèmes de l'éducation, de la jeunesse, de la restauration collective, du tourisme...), bien qu'encore limités. Cette situation s'explique par la volonté exprimée par un certain nombre d'interlocuteurs de rester libres vis-à-vis des réseaux institutionnels et professionnels classiques. Cette idée vient ainsi confirmer le caractère alternatif de certaines structures, qui demeurent difficiles à saisir par les collectivités ou les organisations agricoles (Guiraud, 2016).
- 38 La posture plus restrictive proposée ici aboutit à une sorte de « partage des tâches » entre la relocalisation, apte à rendre compte des dynamiques productives dans leur dimension matérielle et spatiale, et la territorialisation, qui serait dédiée d'une part à l'analyse des formes de gouvernance multi-acteurs à l'œuvre dans les processus de structuration des filières alimentaires, et d'autre part aux aspects symboliques liés à l'ancrage des produits (Millet, 2015). Bien que relevant de registres différents, les deux concepts n'en demeurent pas moins liés. Si la relocalisation peut être envisagée comme une dimension de la territorialisation (Guimar, 2012), on peut également avancer que la matérialité inhérente au concept de relocalisation est – au même titre que les aspects relationnels – une composante des nouvelles formes de qualification des produits

évoquées en première partie. Bien qu'encore embryonnaire, la trajectoire d'une des structures étudiées dans le cadre de cet article illustre l'un des liens entre relocalisation et territorialisation. Le groupe coopératif Unicor, propriétaire des Halles de l'Aveyron, s'est ainsi tourné vers Aveyron Ambition Attractivité, l'agence de développement du conseil départemental, afin de renforcer la communication auprès des cadres parisiens concernant les opportunités d'emplois en zone rurale.

- 39 Ainsi, la restriction du champ d'application de la relocalisation autour des enjeux spatiaux confère selon nous au concept une valeur ajoutée complémentaire. Le travail de terrain a également mis en lumière la nécessité d'un questionnement centré sur le caractère relatif de la relocalisation.

### 3.2. Une relocalisation ancrée dans des espaces et des temps spécifiques

- 40 Cette première ébauche de formalisation du concept de relocalisation s'est réalisée en considérant en premier lieu les aspects productifs et les circuits de commercialisation, qu'ils soient objectifs ou perçus par les acteurs. Si les questions sociales et relationnelles ne doivent pas être exclues, la mise en œuvre d'une géographie de la relocalisation doit s'inscrire comme une contribution à part entière de l'analyse des circuits courts alimentaires et de leur rapport à l'espace.
- 41 Vis-à-vis d'un emploi souvent trop vague du concept, il convient de ce fait de souligner la nécessité de préciser de façon systématique de quelle relocalisation il s'agit. La référence à la relocalisation de l'agriculture apparaît à cet égard trop large pour rendre compte de façon pertinente d'une quelconque réalité. Qu'ils privilégient des entrées sociales ou spatiales, les travaux évoqués dans la première partie considèrent ainsi des objets de nature très diverse. Au-delà des circuits de distribution et de l'activité en elle-même, les pratiques d'achat des consommateurs ou encore les formes d'innovation organisationnelle peuvent également faire l'objet de processus de relocalisation. Cette relativité du concept transparait aussi dans les entretiens. Les dynamiques spatiales observées se trouvent ancrées à des contextes géographiques qui imprègnent de manière spécifique les discours et les représentations des acteurs. À l'échelle de l'ancienne région Midi-Pyrénées, la relocalisation s'envisage de manière différente si l'on observe la crise de la production laitière ou la recomposition des zones maraîchères. Dans la même optique, des travaux récents menés sur l'agriculture urbaine (Baysse-Lainé et Perrin, 2017 ; Duvernoy, 2018) mettent également en lumière la prégnance des relations villes-campagnes.
- 42 Cette inscription de la relocalisation dans l'espace se double d'une inscription dans le temps, qui influence là encore les processus à l'œuvre. L'idée même de relocalisation d'une activité productive induit une référence à une situation antérieure. Lorsque l'on considère l'agriculture, cette référence historique renvoie de manière quasi systématique au déploiement du modèle productiviste à partir des années 1950. Le foisonnement des circuits courts alimentaires résulte ainsi d'une volonté de résistance aux dynamiques de délocalisation-distanciation et d'allongement des filières opérées durant la révolution silencieuse (Delfosse, 2012). Pour autant, si les processus de relocalisation – aussi modestes soient-ils – renvoient à des temporalités qu'il convient de prendre en compte, il ne s'agit pas de les envisager comme un retour à une situation initiale fondée sur une proximité entre bassins de production et zones de

consommation. La structure et le fonctionnement actuels des entreprises agricoles et agroalimentaires ainsi que les pratiques et les attentes des consommateurs rendent cette hypothèse illusoire.

## Conclusion

- 43 Les travaux visant à rendre compte des phénomènes entremêlés de foisonnement-diversification-complexification des circuits courts alimentaires ont conduit à une meilleure compréhension des dynamiques de l'agriculture contemporaine. En dépit de leur diversité, nombre de ces travaux envisagent ces phénomènes comme autant de contributions à un processus global de relocalisation de l'agriculture, définie au travers d'une double dimension sociale et spatiale et sommairement assimilée à un rapprochement entre producteurs et consommateurs. Le présent article avait pour objectif de proposer une première formalisation de la relocalisation, et de contribuer ainsi à une meilleure compréhension des circuits courts alimentaires de proximité. Cette démarche était fondée sur le postulat d'une insuffisante définition du concept. La revue de la littérature a ainsi permis de faire émerger une vision plus restrictive de la relocalisation. Envisagé ici pour rendre compte des multiples phénomènes matériels de recomposition spatiale des activités productives, le concept semble pouvoir être mobilisé selon deux modalités : une relocalisation privilégiant des outils en premier lieu quantitatifs et cartographiques et une relocalisation vécue, fondée sur les pratiques et les représentations des acteurs.
- 44 Cette seconde dimension a ensuite été interrogée au travers des résultats d'entretiens issus d'un projet dédié aux circuits courts collectifs. Les discours portant sur la relocalisation vécue par des acteurs engagés dans un large éventail de structures de commercialisation de proximité ont ainsi mis en lumière une relocalisation globale d'une ampleur modeste, mais potentiellement significative sur le plan individuel. Bien qu'encore embryonnaire, la formalisation du concept a apporté des premiers éléments de réponse quant à son positionnement, en particulier vis-à-vis de la territorialisation des activités agricoles. En outre, la démarche a mis en avant le caractère relatif de la relocalisation et son insertion dans un temps et un espace qui doivent être précisés. L'approche restrictive ainsi prônée doit prendre toute sa place dans une géographie de la relocalisation (Guiraud *et al.*, 2014 ; Guiraud, 2016 ; Baysse-Lainé et Perrin, 2017 ; Duvernoy, 2018).
- 45 Dans cette perspective disciplinaire, la relocalisation doit ainsi être mobilisée pour rendre compte des multiples processus de mobilité de l'activité productive qui sont à l'œuvre, dans des temps et des espaces donnés, que ces processus soient envisagés pour eux-mêmes ou tels qu'ils sont vécus par les acteurs qui les portent. Si la perception d'un bénéfice individuel constitue un premier résultat qui mérite d'être approfondi, la propension des circuits courts collectifs à contribuer à une massification de l'offre est également à prendre en compte dans l'optique d'une structuration des filières agricoles. L'approfondissement pourrait concerner également la perception par les acteurs des dynamiques spatiales à l'œuvre, notamment les phénomènes d'attractivité et de mobilité foncière, ceci au travers d'entretiens plus spécifiques. Plus largement, la relocalisation constitue une grille de lecture capable de questionner le statut même du collectif. Dans un contexte d'éclatement des formes d'agriculture traditionnelles (Purseigle *et al.*, 2017), les organisations classiques apparaissent fréquemment remises

en cause dans leurs missions comme dans leur légitimité. Pour autant, si l'engagement dans le collectif ne va plus de soi, les circuits courts dits de seconde génération ne constituent pas le signe de la remise en cause de l'action collective, mais plutôt de sa transformation. L'effet générationnel constaté dans les entretiens (agriculteurs plus jeunes, non issus du monde agricole, se vivant comme alternatifs) semble induire des formes d'action moins institutionnalisées, davantage militantes et orientées vers le monde associatif et l'économie sociale et solidaire. En dépit du fait qu'un certain nombre de circuits courts collectifs soient adossés à des chambres d'agriculture ou des coopératives, cette évolution interroge l'avenir même de l'ensemble des organisations agricoles dans leur capacité à répondre aux nouvelles attentes sociétales.

- 46 Plus largement, l'article s'inscrit dans le champ des relations entre espace et activité économique (Torre, 2019), à une époque où les nouvelles technologies revêtent une importance croissante et façonnent toujours davantage les activités productives. Dans cette perspective, l'analyse de la relocalisation des circuits courts alimentaires doit certes mettre en lumière les enjeux relationnels comme les questions de gouvernances alimentaires territorialisées. Toutefois, elle ne doit pas faire l'économie des dynamiques spatiales à l'œuvre. En dépit de la difficulté récurrente à appréhender son rôle dans les activités économiques, le local n'a paradoxalement jamais autant compté, d'autant plus que la crise sanitaire 2020, postérieure aux enquêtes mobilisées ici, repose avec force la question de la relocalisation d'activités considérées comme stratégiques.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Allaire G., 2016, « De quelles crises les circuits de proximité sont-ils le nom ? », in Mundler P., Rouchier J. (coord.), *Alimentation et proximités - Jeux d'acteurs et territoires*, Educagri, p. 405-418.
- Amemiya H. (coord.), 2011, *Du Teikei aux AMAP. Le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux*, Rennes, PUR, collection « Économie et société », 350 pages.
- Arnaud de Sartre X., Douence H., Mercier Cl.-E., 2011, « Choisir et redéfinir le local. L'exemple d'un type de filières courtes : les AMAP en Béarn », in Traversac J.-B. (coord.), *Circuits courts : contribution au développement régional*, Paris, Educagri Éditions, p. 100-114.
- Balázs B., Pataki G., Lazányi O., 2016, « Prospects for the future : Community supported agriculture in Hungary », *Futures*, p. 100-111.
- Barry C., 2012, « Un producteur sur cinq vend en circuit court », *Agreste Primeur*, n° 275, 4 p, [http://46.29.123.56/IMG/pdf\\_primeur275.pdf](http://46.29.123.56/IMG/pdf_primeur275.pdf).
- Baysse-Lainé A., Perrin C., 2017, « Les espaces agricoles des circuits de proximité : une lecture critique de la relocalisation de l'approvisionnement alimentaire de Millau », *Natures Sciences Sociétés* n° 25-1, p. 21-35, <https://doi.org/10.1051/nss/2017017>.
- Blanc J., 2012, « Construire l'alternative agro-alimentaire : ressorts sociaux et politiques du déploiement des AMAP en Île-de-France », *Noroi*, n° 224, p. 21-34, <https://doi.org/10.4000/noroi.4256>.



- Blanchet A., Gotman A., 2015, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université, 128 p.
- Bouba-Olga O., Grossetti M., 2008, « Socio-économie de proximité », *Revue d'économie régionale & urbaine*, n° 3, p. 311-328, <https://doi.org/10.3917/reru.083.0311>.
- Brunet R., Ferras R., Théry H., 1993, *Les mots de la géographie - dictionnaire critique*, Paris, Reclus, La Documentation française, collection « Dynamiques du territoire », 518 p.
- Chaffotte L., Chiffolleau Y., 2007, « Vente directe et circuits courts : évaluations, définitions et typologie », *Les Cahiers de l'observatoire CROC n° 1*, Montpellier, 8 p.
- Charles L., 2014, « Animating community supported agriculture in North East England : Striving for a “caring practice” », *Journal of Rural Studies*, n° 4, p. 362-371.
- Chiffolleau Y., 2012, « Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture », *Économie rurale*, n° 332, p. 88-101, <https://doi.org/10.4000/economierurale.3694>.
- Chiffolleau Y., 2017, « Dynamique des identités collectives dans le changement d'échelle des circuits courts alimentaires », *Revue française de socio-économie*, vol. 1, n° 18, p. 123-141, <https://doi.org/10.3917/rfse.018.0123>.
- Chiffolleau Y., Paturel D., 2016, « Les circuits courts alimentaires “pour tous”, outils d'analyse de l'innovation sociale », *Innovations*, vol. 2, n° 50, p. 191-210, <https://doi.org/10.3917/inno.050.0191>.
- Chiffolleau Y., Prévost B., 2012, « Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires », *Norois*, vol. 3, n° 224, p. 7-20, <https://doi.org/10.4000/noroi.4245>.
- Courlet C., Pecqueur B., 2013, *L'économie territoriale*, Grenoble, PUG, collection « L'économie en plus », 142 p.
- Delfosse C., 2012, « La France et ses terroirs. Un siècle de débats sur les produits et leurs liens à l'espace », *POUR*, n° 215-216, p. 63-74, <https://doi.org/10.3917/pour.215.0061>.
- Deverre C., Lamine C., 2010, « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue des travaux anglophones en sciences sociales », *Économie rurale*, n° 317, p. 57-73, <https://doi.org/10.4000/economierurale.2676>.
- Dubuisson-Quellier S., 2004, « Faire le marché autrement : l'abonnement à un panier de fruits et légumes comme forme d'engagement politique des consommateurs », *Sciences de la société*, n° 62, Toulouse, PUM, p. 145-167.
- Dupuis E., Goodman D., 2005, « Should we go “home” to eat ? : toward a reflexive politics of localism », *Journal of Rural Studies*, n° 21, p. 359-371.
- Duvernoy I., 2018, « Alternative voices in building a local food policy : forms of cooperation between civil society organizations and public authorities in and around Toulouse », *Land Use Policy*, vol. 75, p. 612-619.
- Feagan R., 2007, « The place of food : mapping out the “local” in local food systems », *Progress in Human Geography*, n° 1, p. 23-42.
- Frayssignes J., 2010, « L'impact économique et territorial des signes d'identification de la qualité et de l'origine - aspects comptables, évaluation de l'importance économique, synergies entre activités », rapport d'étude, Institut régional de la qualité alimentaire Midi-Pyrénées, Région Midi-Pyrénées, 102 p.

- Gherzi G., Rastoin J.-L., 2010, *Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, Versailles, Quæ, collection « Synthèse », Paris, 584 p.
- Gianni Cicia G., Colantuoni F., Del Giudice T., Pascucci S., 2011, « Community Supported Agriculture in the Urban Fringe : Empirical Evidence for Project Feasibility in the Metropolitan Area of Naples (Italy) », *International Journal on Food System Dynamics*, n° 3, p. 326-339.
- Godet J., 2012, « Une recherche-action sur la relocalisation de l'agriculture portée par le MRJC », *POUR*, n° 215-216, p. 199-202, <https://doi.org/10.3917/pour.215.0199>.
- Goodman D., 2003, « The quality “turn” and alternative food practices : reflections and agenda », *Journal of Rural Studies*, vol. 19, p. 1-7.
- Goodman D., 2004, « Rural Europe Redux ? Reflections on Alternative Agro-Food Networks and Paradigm Change », *Sociologia Ruralis*, vol. 44, n° 1, p. 3-16.
- Guiomar X., 2012, « De la reterritorialisation à la relocalisation des filières, avec ou sans terroir », *POUR*, n° 215-216, p. 147-160, <https://doi.org/10.3917/pour.215.0146>.
- Guiraud N., 2016, *La relocalisation agricole et alimentaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : une étude multi approche des circuits courts (2000-2015)*, thèse de doctorat en sciences économiques, université Aix-Marseille, Greqam, 251 p.
- Guiraud N., Laperrière V., Rouchier J., 2014, « Une géographie des circuits courts en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. État des lieux et potentialités de développement », *L'Espace géographique*, tome 43, n° 4, p. 356-373, <https://doi.org/10.3917/eg.434.0356>.
- Hendrickson M.-K., Heffernan W.-D., 2002, « Opening Spaces through Relocalization : Locating Potential Resistance in the Weaknesses of the Global Food System », *Sociologia Ruralis*, n° 42 p. 347-369.
- Higgins V., Dibden J., Cocklin C., 2008, « Building alternative agri-food networks : Certification, embeddedness and agri-environmental governance », *Journal of Rural Studies*, n° 24, p. 15-27.
- Hinrichs C., 2000, « Embeddedness and local food systems : notes on two types of direct agricultural markets », *Journal of Rural Studies*, n° 16, p. 295-303.
- Holloway L., Kneafsey M., 2000, « Reading the space of the farmers' market : a preliminary investigation from the UK », *Sociologia Ruralis*, vol. 40, n° 3, p. 285-299.
- Ilbery B., Morris C., Buller H., Maye D., Kneafsey M., 2005, « Products, process and place. An examination of food marketing and labelling schemes in Europe and North America », *European Urban and Regional Studies*, vol. 12 n° 2, p. 116-132.
- Lagane J., 2011, « Du teikei à l'AMAP, un modèle acculturé », *Développement durable & territoires*, vol. 2, n° 2, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9013>.
- Lamine C., 2008, *Les AMAP, un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Paris, Éditions Yves Michel.
- Lamine C., Chiffolleau Y., 2012, « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis », *POUR*, n° 215-216, p. 85-92, <https://doi.org/10.3917/pour.215.0085>.
- Lebaude A., 2004, « Ces emplois non délocalisables », Dossier *Le Monde Initiatives*, n° 35, p. 13.
- Marsden T., Banks J., Bristow G., 2000, « Food supply chain approaches, exploring their role in rural development », *Sociologia Ruralis*, vol. 40, n° 4, p. 424-438.
- Maye D., 2013, « Moving alternative food networks beyond the niche », *International Journal of the Sociology of Agriculture and Food*, vol. 20, n° 3, p. 383-389.

- Millet M., 2017, *Hommes, milieux, brebis et laits à la croisée des fromages ; l'ancrage territorial des ovins laitiers en Corse et en Pyrénées-Atlantiques depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat, Corte, université de Corse Pascal-Paoli.
- Minvielle P., Consalès J.-N., Daligaux J., 2011, « Région PACA : le système AMAP, l'émergence d'un SYAL métropolitain », *Économie rurale*, n° 322, p. 50-63, <https://doi.org/10.4000/economierurale.2996>.
- Mundler P. (dir.), 2006, *Fonctionnement et reproductibilité des AMAP en Rhône-Alpes*, Lyon, ISARA, 67 p.
- Mundler P., Laughrea S., 2016, « Les bénéfiques des circuits alimentaires de proximité. Une revue critique de la littérature », in Mundler P., Rouchier J. (dir.), *Alimentation et proximités : jeux d'acteurs et territoires*, Educagri, p. 29-58.
- Olivier V., Coquart D., 2010, « Les AMAP : une alternative socio-économique pour des petits producteurs locaux ? », *Économie rurale*, n° 318-319, p. 20-36, <https://doi.org/10.4000/economierurale.2793>.
- Olivier V., Pouzenc M., Pilleboue J., 2011, « AMAP et points de vente collectifs de producteurs : questions sur leur essor en Midi-Pyrénées », in Traversac J.-B. (coord.), *Circuits courts : contribution au développement régional*, Paris, Educagri Éditions, p. 115-126.
- Pouzenc M., 2016, « Introduction : Les circuits courts contre la société de consommation... tout contre », in Desse R.-P., Lestrade S. (dir.) *Mutations de l'espace marchand*, Rennes, PUR, collection « Espace et territoires », p. 89-92.
- Pouzenc M., 2020a, « Articuler un penser global et un agir local : La territorialisation des Community Supported Agriculture », *Développement durable & territoires*, vol. 11, n° 1, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.16922>.
- Pouzenc M., 2020b, « Construcción de una ruralidad contemporánea. El caso de la región Midi Pirineos desde el año 2000 hasta nuestros días », in González Cabañas A., Nigh R. et Pouzenc M. (coord.), « *La comida aquí* ». *Retos y realidades de los circuitos cortos de comercialización*, México, Prensas de la Universidad Nacional Autónoma de México, 282 pages.
- Pouzenc M., Bühler E.-A., Coquart D., Fontorbes J.-P., Girou S., Mondy B., Olivier V., Pilleboue J., Vincq J.-L., 2008, « Les relations de proximité agriculteurs-consommateurs : points de vente collectifs et AMAP en Midi-Pyrénées », rapport d'étude, UMR Dynamiques rurales, CRRDT MP, 268 p.
- Pouzenc M., Frayssignes J., 2021, « En même temps start-up et innovation sociale ? Géographie de la Ruche Qui Dit Oui ! dans l'ancienne Région Midi-Pyrénées », in Deprez S. (dir.), *Commerces, consommation et territoires. Des futurs incertains, le temps des transitions*, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, à paraître.
- Praly C., Chazoule C., Delfosse C., Mundler P., 2014, « Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires », *Géographie, Économie, Société*, vol. 16, n° 4, p. 455-478, <https://doi.org/10.3166/ges.16.455-478>.
- Purseigle F., Nguyen G., Blanc P. (dir.), 2017, *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme*, Paris, Presses de Sciences Po, 320 p.
- Rastoin J.-L., 2015, « Les systèmes alimentaires territorialisés : considérations théoriques et justifications empiriques », *Économies et Sociétés*, série Systèmes agroalimentaires, AG, n° 37, p. 1155-1164.

- Renting H., Marsden T., Banks J., 2003, « Understanding alternative food networks : exploring the role of short supply chains in rural development », *Environment and Planning*, vol. 35, p. 393-411.
- Richard F., Chevallier M., Dellier J., Lagarde V., 2014, « Circuits courts agroalimentaires de proximité en Limousin : performance économique et processus de gentrification rurale », *Norois*, n° 230, p. 21-39, <https://doi.org/10.4000/norois.4997>.
- Rieutort L., 2009, « Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture », *L'information géographique*, vol. 73, p. 30-48, <https://doi.org/10.3917/lig.731.0030>.
- Ripoll F., 2010, « L'économie "solidaire" et "relocalisée" comme construction d'un capital social de proximité. Le cas des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne », *Regards sociologiques*, n° 40, p. 59-75.
- Sage C., 2003, « Social embeddedness and relations of regard : alternative "good food" networks in south-west Ireland », *Journal of Rural Studies*, n° 19, p. 47-60.
- Selfa T., Qazi J., 2005, « Place, taste or face-to-face ? Understanding producer-consumer networks in "local" food systems in Washington State », *Agriculture and Human Values*, n° 22, p. 451-464.
- Shi Y., Cheng C., Lei P., Wen T., Merrifield C., 2011, « Safe food, green food, good food : Chinese Community Supported Agriculture and the rising middle class », *International Journal of Agricultural Sustainability*, n° 4, p. 551-558.
- Sonnino R., 2007, « The power of place : embeddedness and local food systems in Italy and the UK », *Anthropology of Food*, S2.
- Talandier M., Pecqueur B. (dir.), 2018, *Renouveler la géographie économique*, Paris, Economica, 304 p.
- Torre A., 2019, « Les différentes approches de la proximité », *Soins Cadres*, vol. 28, n° 111, p. 18-20.
- Van Der Ploeg J., Renting H., Brunori G., Knickel K., Mannion J., Marsden T., De Roest K., Sevilla-Guzmán E., Ventura F., « Rural Development : From Practices and Policies Towards Theory », *Sociologia Ruralis*, Blackwell Publishers, vol. 40, n° 4, p. 391-408.
- Veltz P., 1993, « D'une géographie des coûts à une géographie de l'organisation. Quelques thèses sur l'évolution des rapports entreprises/territoires », *Revue économique*, vol. 44, n° 4, p. 671-684.
- Vincq J.-L., Mondy B., Fontorbes J.-P., 2010, « La construction de la qualité fiable dans les réseaux alimentaires de proximité », *Économie rurale*, n° 318-319, p. 5-19.
- Winter M., 2003, « Embeddedness, the new food economy and defensive localism », *Journal of Rural Studies*, n° 19, p. 23-32.

## NOTES

1. Réalisé de 2015 à 2019, ce projet a réuni des enseignants-chercheurs issus de l'école d'ingénieurs de Purpan, de l'INP Ensat, de l'université Toulouse Jean-Jaurès (UMR LISST-Dynamiques rurales et UMR AGIR) et de l'Inra AgroParisTech (UMR SAD-APT).
2. InterAfocg (Inter associations de formation collective à la gestion), Fadear (Fédération des associations pour le développement de l'emploi agricole et rural), FNCIVAM (Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural).

---

## RÉSUMÉS

Le développement récent des circuits courts alimentaires se caractérise par un foisonnement d'initiatives aux modes d'organisation diversifiés. Ces initiatives se réclament d'un processus de relocalisation de l'agriculture. Cependant, même s'il est envisagé à travers un rapprochement entre agriculteurs et consommateurs, le concept de relocalisation demeure mal défini, surinvestissant les aspects sociaux et mobilisant de trop larges champs thématiques. L'article vise à proposer une formalisation du concept, en réintégrant les dynamiques spatiales et productives et en approfondissant la question de la perception de la relocalisation par les acteurs. La réflexion permet ainsi d'interroger la pérennité de ces circuits courts collectifs et leur capacité à jouer un rôle structurant pour l'activité agricole.

The recent development of agri-food network is characterized by a profusion of initiatives with diverse modes of organization. These initiatives all avail themselves of a processus of relocation of agriculture. However, even if the relocation is envisaged through a closeness between producers and consumers, the concept remains poorly defined, by an overinvestment of social aspects and a mobilization of too broad topics. The article aims at proposing a formalization of the concept, through the reintegration of spatial and productive dynamics, and the deepening of the question of perception of relocation by stakeholders. The reflection thus allows to question the perennality of these collective agri-food networks and their capacity to play a structuring role for agriculture.

## INDEX

**Keywords :** collective agri-food network, relocation, food supply chain, territorialisation, space

**Mots-clés :** circuit court collectif, relocalisation, filière agroalimentaire, territorialisation, espace

## AUTEURS

### JULIEN FRAYSSIGNES

Julien Frayssignes est enseignant-chercheur en géographie à l'INP école d'ingénieurs de Purpan. Docteur en géographie, il travaille sur le développement des territoires ruraux et sur les dynamiques d'ancrage et de relocalisation des activités agricoles et agroalimentaires, en particulier au travers des démarches de qualification portées par les filières (signes officiels, démarches privées). Il est à l'origine de la création d'une chaire d'enseignement et de recherche dédiée à cette question (In'FAAQT : Innover dans les filières agricoles, agroalimentaires, la qualité et les territoire)

LISST-Dynamiques rurales, université de Toulouse, UMR 5193, CNRS UT2J, EHESS, ENSFEA, INP-Purpan, Toulouse, France

julien.frayssignes@purpan.fr

www.infaaqt.com

### MICHAËL POUZENC

Michaël Pouzenc étudie notamment la réorganisation spatiale du commerce alimentaire, les relations de proximité agriculteurs-consommateurs et la qualité territorialisée des produits

agroalimentaires.

professeur des universités en géographie à l'université Toulouse – Jean-Jaurès et directeur du Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (LISST), LISST-Dynamiques Rurales, université de Toulouse, UMR 5193, CNRS UT2J, EHESS, ENSFEA, INP-Purpan, Toulouse, France  
michael.pouzenc@univ-tlse2.fr

N° Orcid : 0000-0003-3939-2737

#### **VALÉRIE OLIVIER-SALVAGNAC**

Les activités de recherche de Valérie Olivier Salvagnac portent sur l'étude des filières agro-alimentaires locales et/ou de qualité, ainsi que sur l'évolution des exploitations agricoles françaises. Elle est également à l'origine de la création de la chaire d'enseignement et de recherches In'FAAQT : Innover dans les filières agricoles, agroalimentaires, la qualité et les territoires

Maître de conférences en économie à l'INP Toulouse Ensats, UMR 1248 Inra INP « Agir » équipe Odycée

valerie.olivier@toulouse-inp.fr

www.infaaqt.com

N° Orcid : 0000-0002-4724-2619